

## STRATÉGIE

# La possibilité d'une île

Balayé, le mythe médiéval des îles mouvantes qui égarent les navigateurs trop crédules. Aujourd'hui, les îles ne sont plus des espaces imaginaires ou en marge du monde. À l'heure de la maritimisation des échanges commerciaux, même des poussières d'îlots n'ont jamais été aussi courtisées sur la scène internationale ; leur importance géopolitique surclasse souvent leur simple superficie.



© P.-D. COTTAIS / MN

La frégate de surveillance *Nivôse* en mouillage près de l'île Juan de Nova dans l'océan Indien, novembre 2020.

En littérature, l'île est tantôt une bonne fortune, tantôt une damnation. Mais qu'en dit le droit international ? Selon la convention de Montego Bay, une île est une étendue naturelle qui ne doit pas être recouverte à marée haute et doit pouvoir se prêter à une activité économique propre ou à accueillir des habitations. Les romanciers avaient donc raison avant les juristes : la mer a révélé l'île. Aux yeux du législateur du XX<sup>e</sup> siècle, l'intérêt d'une île n'est plus seulement lié à son sol, mais à ses frontières en mer. Car une île reconnue comme telle peut revendiquer une zone économique exclusive (ZEE) et faire valoir des droits souverains en matière de pêches et d'exploitation des ressources. Une formation insulaire, même modeste, ouvre donc la même aire



de ZEE qu'un territoire continental. Et plus une île est isolée, plus il est possible de tracer des lignes imaginaires autour d'elle, sans obstacle, et jouir de ses richesses. De quoi aiguïser les convoitises...

### LES NATIONS UNIES ONT RECENSÉ PRÈS DE 460 000 ÎLES

Cet usage contemporain de délimitation des espaces maritimes a renouvelé l'importance stratégique des îles, selon Marie Redon, géographe et auteur de *Géopolitique des îles\** : « La course aux îles relève de logiques qui se renforcent mutuellement entre nationalisme territorialisé et prétentions économiques dans un contexte global de compétition pour l'accès aux ressources et de multilatéralisme ».

Dans cette course, la France peut se prévaloir d'avantages concurrentiels : de Clipperton aux îles Éparses en passant par la Polynésie et les archipels du Pacifique, ses territoires insulaires lui ouvrent un accès à tous les océans et l'atlas de ce domaine maritime révèle des positions clés, dont certaines sont à proximité des grandes routes maritimes du gaz ou du pétrole. Cette dernière question de la sécurisation des voies d'approvisionnement est essentielle pour comprendre les tensions qui agitent les îles : « Trois îles du détroit d'Ormuz – Abou-Moussa, Petite Tunb et Grande Tunb – sont sous souveraineté iranienne, mais revendiquées depuis des années par les Émirats arabes unis, sans qu'aucun arbitrage n'ait encore été rendu ». Et pour cause : « Ces îles permettent un contrôle stratégique d'un passage où transite 21 % de la consommation mondiale de pétrole », explique Virginie Saliou, enseignant-chercheur en géopolitique des espaces maritimes à l'École navale.

### UNE ÎLE COMME POINT D'ANCRAGE

Dans le registre militaire, « pouvoir s'appuyer sur une île confère une plus grande autonomie stratégique et participe de la constitution d'une puissance maritime », avance Virginie Saliou. Pour preuve, les États-Unis ont transformé l'île britannique de Diego Garcia au milieu de l'océan Indien en un véritable poste avancé. Ce bout de terre est « l'une des bases militaires les plus importantes des États-Unis avec 1 700 hommes – qui plus est hautement stratégique dans le cadre du pivot vers l'Asie ». Située à mi-chemin entre l'Afrique et l'Asie et à portée de vol du Moyen-Orient, c'est un point d'appui idéal pour des interventions militaires. « Les puissances maritimes cherchent à obtenir des bases sur les îles, confirme Marie Redon. Plus les puissances deviennent mondiales, plus leur déploiement s'étend sur les mers et les océans. » Pour développer des points d'ancrage, l'Inde porte un intérêt croissant aux îles du sud de l'océan Indien.

Selon Virginie Saliou, « l'Inde entreprend des négociations d'accès facilités pour ses navires militaires avec l'île Maurice ou les Seychelles ». Cette stratégie maritime autour des formations insulaires est encore différente dans les archipels de mer de Chine méridionale. La Chine fait valoir sa souveraineté sur les îles Spratleys, également revendiquées par les pays riverains. Des îles précieuses pour la marine de Pékin. Et dans ce cas de figure, « c'est le refus de l'enclavement qui motive principalement la Chine, sa vision étant d'éloigner de ses côtes le passage des flottes étrangères et d'acquiescer une plus grande liberté de sortie pour ses sous-marins », conclut Virginie Saliou.

### L'EXPLOITATION DES FONDS MARINS

Assurément, certaines îles conserveront dans l'avenir ce rôle de pièce maîtresse de l'échiquier géopolitique. Car elles constituent de véritables réservoirs de développement et les prévisions d'épuisement de nos réserves terrestres ont mis l'économie bleue sur le devant de la scène. Il faut dire qu'une nouvelle manne pourrait se nicher dans les abysses. Nos sociétés high-tech sont gloutonnes en métaux. Or, les fonds marins sont riches en ressources minérales. La Polynésie française posséderait d'ailleurs l'un des gisements les plus prometteurs. Pourtant, face aux incertitudes technologiques et environnementales qui pèsent sur l'exploitation des ressources du sous-sol marin, « l'exploitation de ces espaces [...] n'est pas à l'ordre du jour », indique en juin 2020 sur son site l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer). Pour autant, la France entend « préserver ses droits pour l'avenir dans de vastes espaces sous-marins ». Pour Virginie Saliou, « l'exploitation des grands fonds marins est clairement en route, parfois dans les espaces les moins accessibles du monde. Des explorations sont ainsi conduites dans des conditions extrêmes en Antarctique ou en Arctique, d'autres dans le Pacifique ». L'exploitation des grands fonds océaniques est donc une question de temps. Et quand l'horizon s'élargit, les îles ne sont plus la lisière du monde.

LV (R) GRÉGOIRE CHAUMEIL

\* Marie Redon *Géopolitique des îles*, Éditions Le Cavalier Bleu.